

ABONNEMENT.

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Hors du Département.
Un an 35 fr.
Six mois 18

On s'abonne

Chez MM. G. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes,
A PARIS,
et chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75
S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie},
Place de la Bourse,
A PARIS,
et chez tous les Libraires.

J.-R. DENAIS,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

M. DE BISMARCK ET SEDAN.

Le *Figaro* publie, dans un numéro exceptionnel, le fac-simile d'un important autographe du chancelier allemand. Cette lettre avait été prise avec tout un courrier sur la route d'Allemagne, au sortir des défilés de l'Argonne. La voici :

Vendresse, 3 septembre.

Mon cher cœur,

Avant-hier, avant l'aube du jour, je quittais ce quartier. Aujourd'hui, j'y reviens. Dans cet intervalle j'ai vu la grande bataille devant Sedan du 1^{er} septembre, où nous avons fait environ 30,000 prisonniers; et le reste de l'armée française, que nous poursuivions depuis Bar-le-Duc, nous l'avons jeté dans la forteresse, où elle a été obligée de se rendre prisonnière de guerre avec l'empereur.

Hier matin, à cinq heures, après être resté jusqu'à une heure de la nuit, avec M. de Moltke et les généraux français, à délibérer sur les conditions de la capitulation, j'ai été réveillé par le général Reille, que je connais, et qui venait me dire que Napoléon désirait me parler.

Sans me débarbouiller, sans déjeuner, je monte à cheval, je me dirige vers Sedan, et je rencontre l'empereur, accompagné de trois aides-de-camp, dans une voiture à six chevaux, arrêtée sur la route.

Je mets pied à terre, je le salue aussi poliment qu'aux Tuileries, et lui demande ses ordres. Il me dit qu'il voudrait voir le roi. Je lui répondis, ce qui était vrai, que Sa Majesté était à trois milles de distance, dans le quartier où je t'écris. Il me demanda où il devait se rendre, et comme je ne connaissais point ces localités, je lui offris mon quartier à Donchery, un petit village au bord de la Meuse, à une courte distance de Sedan. Il accepta, et se remit en marche avec son escorte, conduit par moi et Charles, qui était venu me rejoindre dès le matin.

A une petite distance de là, en prévision d'une agglomération de curieux, il me demanda s'il pouvait descendre à une petite

maison d'artisan, située sur la route. Je la fis visiter par Charles, qui me rapporta qu'elle était pauvre et malpropre. « N'importe » (en français dans le texte), dit l'empereur, et nous montâmes un escalier étroit et chancelant. Une chambre de dix pieds carrés, une table en bois de sapin, deux chaises de paille. Nous y restâmes une heure, l'empereur et moi. L'escorte resta en bas. Quel contraste frappant avec notre dernière entrevue, en 1867, aux Tuileries !

Notre conversation était difficile, car je ne voulais pas parler de choses qui pouvaient toucher péniblement celui qui était renversé par la main du Tout-Puissant. J'avais envoyé à Sedan chercher quelques officiers et fait prier M. de Moltke de venir. Nous envoyâmes ensuite un de ces officiers en reconnaissance et découvrimus, à une demi-lieue en avant, à Fresnois, un petit château avec un parc. J'y conduisis l'empereur avec une escorte de cuirassiers de la garde, que j'avais envoyé chercher en attendant; c'est là que nous avons conclu avec le général Wimpffen la capitulation, en vertu de laquelle 40 à 60,000 Français (je ne sais pas encore au juste), avec tout ce qu'ils possèdent, deviennent nos prisonniers. La journée d'avant-hier coûte à la France 400,000 hommes et un empereur.

Aujourd'hui ce dernier part, avec sa suite, ses chevaux et ses voitures, pour Willems-hoëhe, près Cassel.

C'est un événement historique qui intéresse le monde entier. C'est une victoire dont nous voulons humblement rendre grâce à Dieu, et qui décide (*entscheidet*) de la guerre, même si nous étions obligés de continuer la guerre contre la France sans empereur.

Il faut que je finisse. C'est avec une joie de cœur que j'ai appris aujourd'hui, d'après tes lettres et celles de Marie, la nouvelle de l'arrivée de Gerbert. J'ai causé hier avec Bilt, comme je l'ai déjà télégraphié, et avec M..., qui a été renversé de cheval dans les rangs. Il est bien portant et bien joyeux. J'ai vu Hanz, Fritz, Carl (quelques mots illisibles), Bülow... tous bien portants.

Ton B...

L'ENTREVUE

DES TROIS EMPEREURS.

La *Patrie* contient, sur cette question, un article où se trouvent des observations qui paraissent fort justes et que nous soumettons à nos lecteurs :

« Il n'est pas, selon nous, dit ce journal, fort difficile de donner dès aujourd'hui sa signification très-exacte à l'entrevue projetée des trois empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie. Ce meeting de souverains est évidemment une menace à l'adresse de la France. Menace immédiate, non certes ! Menace directe au gouvernement actuel de notre pays, pas davantage ! Mais menace détournée, ou, si l'on veut, et pour employer un mot qui nous semble à la fois moins cru et plus vrai, invitation à la nation française de ne point s'enorgueillir outre mesure du succès trop magnifique de l'Emprunt, et de ne point partir de là pour reprendre aujourd'hui ou même de quelque temps une attitude guerrière; invitation encore de surveiller sa politique à l'intérieur, et d'empêcher l'affirmation des théories et des principes chers à l'Internationale, et dont la victoire en notre pays permettrait aux affiliés de reprendre, avec plus d'audace, la campagne contre les sociétés européennes.

» Expliquons-nous bien nettement et faisons bien comprendre notre pensée; disons la vérité, telle qu'elle est, si dure qu'elle puisse paraître et quelque impopularité que nous puissions récolter chez les gens qui ne se sont pas décidés encore à voir la réalité des choses.

» L'Europe ne veut point que nous ayons à cette heure la tentation de recommencer la guerre; elle nous le dit sans cesse et sans ambages; elle nous le dit par la voix du cabinet anglais permettant à la reine Victoria de faire en Prusse des voyages que rien, si ce n'est l'intérêt politique, n'explique ou ne motive; elle nous le dit par l'organe des ministres italiens envoyant le fils de Victor-Emmanuel récolter des honneurs à Berlin; elle nous le dit surtout en provoquant cette réunion des trois souverains les plus puissants du continent.

» Tant que nous ne nous occuperons que de réparer nos ruines comme nous le faisons aujourd'hui, tant que nous donnerons des preuves de modération et de réserve, l'Europe n'entreprendra

rien contre nous. Devant une conduite aussi sage, des trois souverains qui vont se trouver réunis, deux au moins seront indifférents, ou même bienveillants. Mais qu'un coup de surprise, un événement subit, une défaillance des conservateurs et des gens sensés ramènent au pouvoir les radicaux et M. Gambetta, par exemple, que ses antécédents et ses promesses obligent à tenter immédiatement une revanche inconsidérée, — aussitôt les trois souverains reprendront l'attitude menaçante qu'ils vont combiner dans leur réunion, et nous nous trouverons en face d'une coalition, sans un allié, sans un secours, non pas seulement abandonnés, par tous, comme nous l'avons été en 1870, mais combattus par plusieurs sinon par tous.

» Cette éventualité de l'avènement de M. Gambetta peut, à certains esprits, ne point paraître probable ou prochaine. Aussi n'est-ce pas malheureusement la seule dont nous soyons menacés.

» Que demain la « République conservatrice » dont le parfum n'est déjà point des plus agréables à l'Europe, se change en République radicale ou soit même par cette République radicale sérieusement battue en brèche; que les banquets s'organisent trop fréquents et trop violents, que les grèves se multiplient, que les démocrates s'agitent, que surtout on pousse trop ardemment la campagne de dissolution, menaçant ainsi l'Europe de l'avènement d'une nouvelle assemblée qui pourrait être radicale, — immédiatement encore les cabinets deviendront menaçants, et, en tout cas, aucun d'eux, — c'est à quoi les souverains vont s'engager, — ne créera des embarras à M. de Bismark voulant, dans un but d'ambition, mais sous un prétexte trop motivé, rétablir l'ordre dans un pays dont malheureusement encore il tient en main les frontières, l'entrée, la porte.

» Voilà les dangers dont nous menace l'entrevue des trois empereurs. Si nous les signalons, c'est dans l'espoir que, les connaissant, on saura les éviter. Que la « République conservatrice, » puisque telle est, paraît-il, la forme de gouvernement sous laquelle nous sommes provisoirement destinés à vivre, que la « République conservatrice » mérite le nom qu'elle a pris, non-seulement à nos yeux, mais encore, mais surtout aux yeux de l'étranger. Qu'elle conserve, et pour pouvoir conserver, que d'abord elle répare ! Qu'elle répare la réputation de la France vis-à-vis des peuples solides et sé-

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES

FAUCHEURS DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE VII.

LA NUIT FATALE.

(Suite.)

A partir de ce jour, César n'osa plus l'interroger sur son secret.

Si la vie était calme et un peu monotone à Atrada, à Varsovie, au contraire, on s'amusaient énormément.

Son Excellence le gouverneur avait sans doute lu que les négriers, pour entretenir la santé dans leur cargaison humaine, ont imaginé de donner des bals aux nègres, sur le pont du navire.

L'ordre est de danser. A défaut d'autre orchestre, les danseurs sont stimulés par le fouet des matelots : c'est un excitant sans pareil.

Peu importe, qu'épuisés par la fatigue, le manque d'air et les mauvais traitements, les malheureux puissent à peine soulever leurs membres endoloris par les fers, qu'ils demandent en grâce de mourir à la chaîne : le capitaine est inflexible.

Il faut danser.

Pourquoi donc les Polonais ne danseraient-ils pas, eux aussi? pensa le général. Cette idée lui parut un trait de génie.

Et c'en était un en effet; forcer toute l'aristocratie d'une population pillée, outragée, maltraitée, assassinée, à venir, en habits de fête, se presser dans les salons de leurs bourreaux, c'était à la fois joindre l'insulte à la barbarie, c'était donner le change à l'Europe sur les vrais sentiments de la noblesse polonaise, c'était semer la division dans les familles, c'était dire au peuple : ne comptez pas sur vos chefs naturels, ils sont avec nous; et pendant que vous pleurez à la

porte de vos églises profanées, ils dansent dans les salons de vos persécuteurs et baignent la main teinte du sang de vos enfants.

Cette idée était trop monstrueusement infâme pour ne pas être mise à exécution.

Le gouverneur général inaugura donc une série de grands bals où, tour à tour, furent priées impérieusement toutes les familles principales de Varsovie.

Les invités avaient à choisir entre la fête et la prison d'abord, l'exil ensuite.

Plusieurs choisirent la prison.

Les plus hardis et aussi les plus dévoués eurent le courage d'aller au bal.

Le lendemain, les chroniqueurs de la *Gazette de Varsovie* écrivaient : « Le bal donné hier par Son Excellence le général *** était splendide; la fleur de la société polonaise se pressait en foule dans les vastes salons, désireuse de prouver une fois de plus qu'elle rejette toute espèce de solidarité avec ce petit nombre d'individus tarés qui, sous prétexte d'affranchir la Pologne, etc., etc... »

» Parmi les personnes de distinction, nous avons remarqué... »

Suivaient, en toutes lettres, les noms les plus chers au peuple polonais, imprimés au pilori de la gazette officielle.

Et, hors de Pologne, ceux qui lisaient ces noms disaient : « Vous voyez bien que la noblesse est hostile au mouvement révolutionnaire, et qu'elle se rallie franchement à la Russie. »

Et cela était naturel, car il était impossible de deviner que le prince X était là pour sauver son fils de la proscription, que la comtesse Z valsait, la mort dans l'âme, le plaisir dans les yeux, pour arracher son mari, son fils ou son frère à l'exil, et que, s'il y avait dans cette réunion quelques traitres ou quelques lâches, les autres dansaient par force, comme les nègres sur le pont du navire, sous le fouet du capitaine, marchand de chair humaine.

Les exécutions du Champ-de-Mars et des glacis de la citadelle étaient plus sanglantes, mais moins honteuses pour celui qui les ordonnait.

Au nombre des invités du gouverneur, le plus assidu et le plus pressé était, sans

rieux ! Qu'elle soit digne, calme, mesurée ! Point de fausses manœuvres, point d'empirement, point de bouffées d'orgueil au moindre succès !

» Que cette République impose en même temps silence aux perturbateurs de toute sorte, aux violents, aux révolutionnaires. Qu'elle songe bien surtout qu'en Europe elle n'a, en ce moment, aucun allié, mais seulement des surveillants intéressés à exploiter ses moindres fautes ! Si cette République se contient et se réserve, elle pourra rendre quelques services à la France ; si elle se livre, si elle s'abandonne, elle nous précipitera dans une nouvelle série de désastres, dont l'alliance nettement accentuée des cabinets européens ne nous permet que trop de deviner la rapidité et de mesurer la profondeur. »

M. THIERS A TROUVILLE.

M. Thiers est arrivé lundi à Trouville. De grandes mesures de précaution ont été prises pour sa défense : entre autres, deux compagnies du 24^e de ligne, commandées par MM. Lambin et Moulins, sont parties de la gare Saint-Sever, à Rouen, à destination de Trouville, où elles doivent composer la garde d'honneur.

D'un autre côté, une brigade de la sûreté vient de partir pour Trouville, où sera établi un service spécial. Enfin deux avisos croiseront en vue de Trouville.

Cependant M. Thiers veut vivre à Trouville en simple baigneur, et il a donné des ordres pour que la politique ne l'y vint pas chercher. Avis à ceux que la présence du Président de la République va faire affluer sur cette petite plage : « Aucune audience ne sera accordée. »

Le Président occupera, au premier étage du chalet des Roches-Noires, une chambre ayant vue sur Trouville et sur la mer, et qui est une véritable merveille de bon goût. L'aménagement, du plus pur style de la fin du moyen-âge, comprend un splendide lit Louis XII, au-dessus duquel est placée une remarquable peinture d'un maître ancien, représentant une *Madeleine*. Les vitraux datent du quatorzième siècle. Les six fauteuils en vieux chêne qui garnissent l'appartement sont recouverts d'une tapisserie authentique des XI^e, XII^e, XIII^e et XIV^e siècles. Enfin, le lambris de cette chambre se compose de sculptures moyen-âge ; il n'y est pas entré moins de 300 de ces panneaux-coffres de vieux chêne fouillés avec tant d'art qui sont recherchés depuis quelques années. Ajoutons qu'ils sont ornés de leurs ferrures qu'on a soigneusement conservées.

M. le ministre de la guerre occupera une chambre voisine de celle du Président de la République.

M^{me} Thiers et M^{me} Dosne auront à leur disposition un appartement commun, également situé au même étage que celui de M. Thiers.

Enfin, nous pouvons ajouter que la plage de Trouville a pris depuis quarante-huit heures une animation extraordinaire. Si quelques ennemis du pouvoir ont jugé à propos de faire leurs malles, l'affluence des

amis ou des solliciteurs de M. Thiers est grande, et, nous écrit-on, les hôtels seront selon toute probabilité bientôt au grand complet.

Chronique Politique.

On avait annoncé, dit la *Patrie*, que si M. de Kératry donnait sa démission de préfet des Bouches-du-Rhône, M. le général Espivent, qui commande le département, le suivrait dans sa retraite. Des renseignements émanés d'une source très-sûre nous permettent de démentir cette nouvelle.

La démission de M. de Kératry comme préfet des Bouches-du-Rhône est l'objet des plus vifs commentaires à Marseille, où elle était connue dès samedi soir, si nous devons en croire une lettre que nous recevons ce matin. Aux termes de cette lettre, M. de Kératry aurait adressé à son secrétaire-général une dépêche télégraphique pour lui annoncer qu'il cessait d'être préfet. La nouvelle s'est bien vite répandue dans la ville, et le soir elle était vivement commentée dans les cercles. L'opinion publique s'est sérieusement émue, d'autant plus que les radicaux, qui se voyaient battus, chantent maintenant victoire.

Un nouvel incident : M. Barodet, maire de Lyon, menacerait de se retirer — avec tout le conseil municipal, bien entendu, — si l'on ne tenait pas compte des observations qu'il est venu présenter à Versailles sur le choix du successeur de M. Pascal, auquel un remplaçant doit être donné par suite de sa nomination au conseil d'État.

On dément, à l'ambassade de Russie, la nouvelle répandue par plusieurs journaux que le czarévitch ait écrit à M. Thiers une lettre de félicitations au sujet de l'Emprunt.

On assure que M. Thiers a officieusement averti plusieurs députés parmi ceux qui n'admettent pas que l'Assemblée soit constituante, que certaines questions constitutionnelles s'imposeraient d'elles-mêmes à l'examen de la Chambre à l'ouverture de la prochaine session, entre autres la création d'une seconde Chambre.

Le vice-roi d'Egypte doit être de retour dans ses États. Son voyage à Constantinople paraît avoir resserré les relations de confiance et de dévouement qui l'unissent au sultan. Avant son départ, le khédive a fait présent à Sa Hautesse de 50,000 carabines d'un nouveau modèle.

Depuis deux jours, on se préoccupe dans les régions officielles de nouvelles négociations entamées avec l'Allemagne par M. le Président de la République, pour que la retraite des troupes prussiennes s'effectuât par étapes et sans discontinuité, de manière à

ce que leur concentration soit opérée pour le mois d'octobre dans la Meuse et la Meurthe-et-Moselle, deux milliards devant être payés par la France d'ici à deux mois.

M. Thiers aurait, en outre, demandé à Berlin quelles garanties financières on exigeait pour le cinquième milliard, de façon à assurer, dans le plus bref délai possible, l'évacuation des deux derniers départements qui resteraient occupés au mois d'octobre.

À la réception de ces communications, M. d'Arnim aurait reçu, de son gouvernement, l'ordre de venir reprendre son poste à Paris.

EMPRUNT NATIONAL DE 3 MILLIARDS.

Avis aux souscripteurs.

Le travail considérable et minutieux exigé par la répartition ne permettra pas, avant quelques jours encore, de publier le chiffre mathématiquement et rigoureusement exact de la réduction proportionnelle applicable à toutes les quotités de souscription.

Mais il est dès à présent possible de faire connaître d'une manière certaine que l'attribution proportionnelle ne sera ni inférieure à 7 1/2 0/0, ni supérieure à 8 0/0.

Nouvelles extérieures.

DANEMARK.

La princesse royale Louise est accouchée d'un fils cette après-midi.

GRÈCE.

TREMBLEMENT DE TERRE.

Une lettre de Beyrouth, du 9 juillet, citée par l'*Echo*, contient le passage suivant :

« De récents avis d'Antioche portent que de légères secousses sont ressenties avec tant de fréquence qu'elles sont devenues un événement fort ordinaire, tandis qu'à Antioche même elles n'ont lieu qu'à de rares intervalles. Il y aura nécessairement à reconstruire un grand nombre de maisons de la ville, ce qui ne pourra se faire que tout autant que des secours arriveront de l'étranger. Ce nombre s'élevait à 1,121 édifices. Pour le présent, le gouvernement ne permettra pas aux habitants de rebâtir. Tout le monde regarde avec effroi l'époque du retour de l'hiver qui donnera lieu à une immense détresse. Maintenant que nous sommes en plein été, on peut s'abriter tant bien que mal sous des tentes élevées en plein air ; mais vienne la saison des pluies et le grand cri de misère se fera alors entendre, croyez-le bien, dans toutes les parties de la ville ruinée. »

» Avant le tremblement de terre, il y avait à Antioche 5,003 maisons ; de ce chiffre, 1,960 ont été détruites, 874 sont tellement endommagées qu'elles ont été rendues inhabitables. Il n'en reste en bon état que 149, celles-là ayant été principalement construites en bois.

» La population d'Antioche se compose de 13,000 Musulmans, 1,900 Grecs (orthodoxes), 1,700 Nusservchs (fellahs), 600 Arméniens, 300 Juifs, 80 protestants et 25 Européens formant un total de

17,605 habitants. Le nombre de personnes tuées s'est élevé à 500, et celui des blessés est le même.

» A Suedia, 2,150 maisons ont été détruites, et il y a eu 139 tués et 200 blessés. Les pertes à Karamura et ses environs ont été de 580 maisons détruites, 37 personnes tuées et 20 blessées. »

PORTUGAL.

Les craintes d'un soulèvement sont complètement dissipées. Cependant on continue à prendre des mesures de précaution. Chaque jour on a de nouveaux indices que les projets de soulèvement doivent être attribués principalement aux miguélistes.

Une enquête judiciaire est commencée.

ETATS-UNIS.

M. Merrimon, appartenant au parti démocrate, a été élu gouverneur de la Caroline du Nord, avec une majorité de près de 5,000 voix.

Au Mexique, le congrès a proclamé une amnistie générale et donne des ordres pour l'élection du président.

Informations militaires.

M. le ministre de la guerre vient de donner des instructions très-sévères aux chefs de corps des régiments tenant garnison à Paris, pour surveiller la fréquentation des militaires avec les civils.

Des renseignements très-précis sont parvenus au général de Cissey sur des tentatives d'embauchage qui seraient pratiquées en ce moment sur l'armée par des affiliés à l'Internationale.

Plusieurs révélations qui ont été faites depuis peu, dans différents régiments, ont confirmé les doutes qui s'étaient élevés dans l'esprit de quelques chefs doués d'une certaine perspicacité.

LA CLASSE DE 1874.

Voici quelle est la situation faite aux jeunes gens de la classe de 1874, au point de vue de l'appel de leur classe, et quelle est leur situation militaire en présence de la loi nouvelle votée par l'Assemblée nationale.

Ces jeunes gens bénéficient encore des dispositions de la loi de 1832, modifiées par celles de la loi de 1868.

Ils seront appelés au service actif suivant leur numéro de tirage au sort : un certain nombre des premiers étant attribués aux troupes de la marine, les autres répartis suivant leur taille, leurs aptitudes, leur profession, entre les différents corps de l'armée de terre. Ils ont, jusqu'au 31 décembre prochain, la faculté de présenter des remplaçants dont ils demeurent responsables, au seul point de vue de la présence au corps, durant une année entière.

Ces jeunes gens remplacés, et ceux que leur numéro de tirage ne fera pas comprendre dans les contingents immédiatement appelés, seront inscrits sur les contrôles de la

contredit, M. Frantz Muller, professeur de piano.

La princesse Fédora et la comtesse Tatiana, aux filles desquelles il donnait des leçons de musique, ne manquaient pas de lui procurer des invitations aux fêtes officielles. C'était, il faut le dire, à peu près tout ce qu'il retirait du prix convenu entre lui et ces nobles dames.

Les Russes, princes et princesses, sont très-généreux à l'étranger ; à domicile, très-économiques au contraire, leurs fournisseurs le savent et prennent leurs précautions : cela les regarde. Il paraît que M. Muller avait été moins prudent ; il avait traité sur parole, aussi recevait-il exactement... des invitations.

Par bonheur pour lui, il jouait admirablement et, de plus, avait au jeu, ce que l'on appelle une chance incroyable.

Le général Svinin, qui s'en était aperçu, ne jouait pas, au palais, une partie de yérolasch, sans l'avoir pour second ; avec lui, il gagnait à tout coup le gros major, un des plus habiles tricheurs de l'empire, et à qui

l'art de faire sauter la coupe rapportait, bon an mal an, de huit à dix mille roubles argent.

Quel procédé particulier pouvait employer ce diable de Frantz ? Voilà ce que le général désirait le plus vivement savoir ; il avait beau surveiller les cartes et les mains, il ne pouvait pas y parvenir. Il en avait perdu le sommeil.

Il voulut en avoir le cœur net.

Un soir, c'était au commencement de janvier, entre deux parties, Svinin entraîna son ami le professeur dans une embrasure de fenêtre.

— Combien me demanderiez-vous pour me donner quelques leçons ? lui dit-il.

— Des leçons de piano, général ?

Svinin haussa les épaules.

— Pour me livrer votre secret, reprit-il, en tirant son portefeuille.

— Je n'ai pas de secret.

— Oh ! oh ! vous êtes un rusé compère. Voulez-vous un billet de mille roubles ?

— Mais quel secret ?

— Parbleu, mon cher, celui de gagner au

jeu.

La main démangea à Frantz en entendant cette ignoble proposition, cependant il se retint, et répondit :

— Qu'en feriez-vous ?

— Comment, ce que j'en ferais ? Est-il drôle ce garçon-là. Je remplirais mes poches et je viderais celles des autres.

— Mon cher général, j'en suis fâché, mais je vous jure que je n'ai pas de secret.

— Voulez-vous deux mille roubles ?

— Ce serait vous voler, je n'ai pas de secret.

— Au moins promettez-moi de ne jamais jouer contre moi, reprit l'honnête joueur ; rien que pour cela, voici cent roubles, et si plus tard....

— Oh ! quant à cela, je le veux bien, mais seulement par amitié, interrompit M. Muller, en repoussant le billet.

Svinin faillit l'embrasser trois fois pour son désintéressement.

— Alors, c'est convenu, vous me servirez de second.

— Très-volontiers, mais pas ce soir,

parce que je suis déjà engagé.

— Tans pis ; mais si vous voulez, ce sera pour le bal du 7 courant, je ferai inviter, par mes Cosaques, les plus riches Polonais.

— Si cela vous était égal, je préférerais le bal du 14, dit le professeur, en regardant, à travers ses lunettes noires, l'effet produit par ces mots sur le général.

— Ah ! mon cher, j'en suis fâché, répondit celui-ci, avec un sourire féroce, mais le 14, il n'y aura pas de réunion.

— En êtes-vous sûr, général ? Je tiens cependant de la comtesse Tatiana qu'il y aura bal tous les huit jours, et alors nous pourrions jouer, d'autant plus à l'aise que je serai...

— Mon cher, fit le général, en baissant encore plus la voix, il n'y aura pas bal, et la partie que nous jouerons sera jouée dans la rue, avec des lances et des baïonnettes. Ne m'en demandez pas davantage, car, quoique vous ne soyez pas Polonais, je ne pourrais pas vous en dire plus long. Secret d'État, mon cher !

(La suite au prochain numéro.)

garde nationale mobile, laquelle, dès le 4^{er} janvier 1873, perdra sa dénomination actuelle pour devenir : *Première réserve de l'armée active*, appelée sous les drapeaux en cas de mobilisation de toutes les forces militaires.

En résumé, il faut bien se pénétrer de l'idée que, remplacé ou non appelé, le jeune homme de la classe de 1874 n'en fait pas moins partie de l'armée, et, comme tel, on ne peut que lui conseiller de s'initier aux exercices militaires, aussi bien dans l'intérêt de sa sûreté que dans celui de sa dignité en cas d'appel sous les drapeaux.

A ce propos, nous devons rappeler la nouvelle rédaction de l'article 75, ainsi modifié.

« Art. 75. — Les jeunes gens ne faisant pas partie de la classe de 1874, qui voudraient, avant le 1^{er} janvier 1873, profiter des dispositions des articles 53 et 54 ci-dessus, feront au ministre de la guerre la demande de contracter un engagement d'un an.

» Le règlement prévu par les art. 53 et suivants, et les programmes mentionnés en l'art. 54 seront publiés avant le 1^{er} novembre prochain ; à partir de cette époque, les jeunes gens désignés au premier paragraphe du présent article seront admis soit à contracter leur engagement, soit à passer les examens exigés.

» Les jeunes gens des classes de 1872 et suivantes, actuellement sous les drapeaux par suite d'engagements volontaires, pourront, à partir du 1^{er} janvier 1873, profiter des dispositions des art. 53 et 54.

» Le temps passé au service par ces jeunes gens sera, lorsqu'ils auront rempli les obligations déterminées par l'article 56, déduit du temps de service prescrit par l'art. 36.

» Le temps passé au service par les jeunes gens qui se sont engagés volontairement pour la durée de la guerre sera également déduit du temps de service prescrit par l'art. 36. »

Nouvelles diverses.

Les Alsaciens-Lorrains établis à Bordeaux ont choisi l'anniversaire de Reischoffen — le 6 août — pour aller solennellement remplir la formalité de l'option.

Nous apprenons que des révélations ont été faites par l'un des condamnés à mort de la bande de la Taille, qui espère ainsi obtenir la vie sauve.

Il aurait indiqué les auteurs d'un assassinat suivi d'un vol de 46,000 fr. et fait connaître divers autres crimes.

Le conseil de guerre de Marseille a jugé les individus arrêtés lors de la représentation de *Rabagas*. Six ont été acquittés, deux ont été condamnés à huit jours de prison et un autre à six jours.

On annonce la mort de M. Henri d'Audigier, qui vient de succomber à une maladie de poitrine, à Bourg-Saint-Andréol (Ardèche).

M. d'Audigier a été rédacteur de la *Revue de l'Instruction publique*, de la *Revue française*, de la *Presse* et de la *Patrie*. En outre, on a de lui plusieurs volumes, parmi lesquels : *la Vie de garçon*, *Procès d'outre-tombe*, *Joseph Lesurques*, *Histoire de Pierre Terrail*, *chevalier de Bayard*, etc.

M. le comte Henri d'Audigier était né à Paris le 24 décembre 1848.

On annonce la mort de John, le célèbre jockey qui, pendant cinq années consécutives, fut le vainqueur du grand Derby de Londres.

John est mort des suites du coup de pied qu'il avait reçu dans le bas-ventre le jour des courses d'Ascott.

On lit dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne* :

« Une scène des plus déchirantes s'est passée au lieu de Tenans, commune de Montauban.

» Vers le milieu de la journée, un de ces chiens de luxe, si nombreux depuis quelques temps dans notre ville, errait à travers champs atteint d'hydrophobie, lorsque tout-

à-coup il s'est élancé sur la femme S..., au moment où elle sortait de sa maison. Pour se défendre, cette femme saisit une corbeille à pain placée à sa portée, et, tout en poussant des cris d'alarme, elle réussit à se débarrasser de l'animal, qui toutefois ne s'éloigna qu'après l'avoir cruellement mordue à la cuisse.

» Tout près de là, sur les bords de la Tauge, deux enfants jumeaux jouaient à côté de leur mère. Celle-ci avait à peine entendu les cris d'alarme, lorsqu'elle voit le chien courir sur ses enfants. « Sauvez-vous ! leur crie-t-elle. » Mais, terrifiés par la peur, les enfants restent immobiles. A la vue du danger couru par ces chers petits êtres, et impuissante à les emporter tous les deux, la femme X..., entraînée par un de ces sentiments qui ne peuvent naître que dans le cœur d'une mère, se précipite résolument entre le chien et ses enfants, pour leur faire un rempart de son corps.

» L'animal se jette alors sur la mère ; celle-ci le saisit au cou, cherchant à l'étrangler, et, malgré les morsures qui déchirent ses mains, maintient l'animal sous ses doigts crispés, jusqu'au moment où, attirés à ses cris, une autre femme et deux jeunes gens du voisinage arrivent à son secours, et peuvent enfin abattre cette bête furieuse.

» Heureuse d'avoir sauvé ses enfants, cette mère dévouée s'est immédiatement rendue à Montauban pour faire cautériser ses blessures. Sa voisine est venue avec elle, et toutes deux ont supporté avec un grand courage de nombreuses et profondes cautérisations, nécessitées par les morsures. »

LE CROCODILE MÉLOMANE.

Une anecdote extraite apparemment des voyages du baron de Crac, par la *France nouvelle* :

Des Malais étaient en lutte avec un crocodile, et déjà le monstre avait reçu plusieurs blessures, quand une balle l'atteignit au ventre. Aussitôt, des sons argentins, harmonieux, quoique grêles, se firent entendre. Après quelques instants consacrés à une stupéfaction bien naturelle, on vit les Malais abandonner leurs armes, saisir leurs épouses, les enlacer et se livrer aux danses les plus voluptueuses ; le conteur — un Européen — regardait cette scène avec une surprise d'autant plus facile à comprendre que ce qui sortait ainsi du corps de la bête blessée, c'était la valse de *Giselle*. Mais ce fut le chant du cygne de l'animal, il se traîna vers la rive, laissant derrière lui un sillage rouge de sang.

Tout en dansant au son de cette musique suprême, les Malais et leurs épouses s'approchèrent, en dansant toujours, de leur victime qui paraissait éprouver quelque malaise (rougissons de ce hideux jeu de mots). Ils attendirent que la valse fût terminée et se mirent en devoir de pratiquer l'autopsie du singulier amphibie. L'Européen en dirigeait la délicate opération. O surprise ! l'organe qui produisait ces sons argentins et harmonieux, quoique grêles, était une boîte à musique dont la balle du Malais avait sans doute poussé le bouton.

Comment cette boîte s'était-elle incrustée-là ? Les suppositions les plus horribles se présentent à l'esprit. La boîte portait une marque de fabrique allemande, et le nom du propriétaire était inscrit sur le couvercle. La bête avala-t-elle la boîte sans le propriétaire ou le propriétaire avec la boîte, et le propriétaire seul put-il, à la faveur de la digestion, sortir sans sa boîte ? Il y a là un mystère qui n'a pas encore pu être pénétré et qui ne le sera sans doute jamais.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Une bonne nouvelle ! Nous apprenons qu'une dépêche ministérielle informe M. le préfet de Maine-et-Loire que l'administration des Beaux-Arts va prochainement lui envoyer dix-sept tableaux destinés au musée d'Angers.

La dépêche ajoute que la ville de Saumur n'est point oubliée ; elle recevra aussi son présent artistique.

Nous croyons être en mesure d'apprendre à nos concitoyens que le musée de Saumur recevra, en effet, quatre tableaux :

Mars et Vénus, d'après Lebrun ;

La toilette de Vénus, d'après Albane ;

Diane et Calisto, d'après Titien ;

Un portrait d'homme, attribué à Coques, peintre d'Anvers, très-gouté à la cour d'Angleterre au XVII^e siècle, et dont les œuvres ont été plus d'une fois confondues avec celles de Van Dyck.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que M. Beulé, notre concitoyen, député de Maine-et-Loire et secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, n'a pas été étranger à cet acte de munificence artistique en faveur de notre ville.

Tiens ! c'est très-singulier, mais le *Gaulois* (vous savez, le *Gaulois* qui.... que.....), enfin, le *Gaulois*, se met à faire des rectifications.

Nous avons déjà plus d'une fois ennuyé nos lecteurs avec l'affaire du général Tripart. Eh bien ! le susdit journal la rapporte encore ; mais, cette fois, il ajoute : C'est une erreur. — (Ah !... enfin !) Malheureusement, le *Gaulois* tombe de Charybde en Sylla, car il dit ensuite : « Le général de brigade Tripart est à Besançon, en congé, et c'est le général de division comte de Champéou qui passera cette année l'inspection générale des Ecoles de Saumur et de La Flèche. »

Si bien que le *Gaulois* ne rectifie rien du tout. A notre tour de lui dire : C'est une erreur. C'est le général du Barail qui passera cette année l'inspection de l'Ecole de cavalerie, et c'est le général de Montaudon qui passera celle de La Flèche.

M. Geffroy, percepteur à Bécon (Maine-et-Loire), 5^e classe, a été nommé percepteur au Puy-Notre-Dame (même département), 4^e classe.

Le 2 courant, pendant le déjeuner de M^{me} Pineau, propriétaire à Bagneux, des voleurs s'introduisirent dans sa maison, en escaladant le mur du jardin, et prirent, dans une chambre, une chaîne et une montre en or, qui étaient accrochées au mur.

Sur la proposition de M. le préfet, le ministre de l'intérieur a décerné une médaille d'argent à M. Brunet, instituteur-adjoint à l'école communale de Corné, pour un trait de dévouement que nous avons signalé il y a quelque temps.

M. Jean Brunet propose à l'Assemblée de partager la France en régions et en tribus, à la manière antique.

La tribu Angevine serait comprise dans la troisième région, qui se composerait de la manière suivante :

1. Tribu de *Rennes* : 986,932 habitants
Rennes ; Saint-Brieuc ; Saint-Malo.

2. Tribu de *Brest* : 1,012,924 habitants
Brest ; Quimper ; Morlaix.

3. Tribu de *Nantes* : 970,787 habitants
Nantes ; Vannes ; La Roche-sur-Yon.

4. Tribu d'*Angers* : 869,064 habitants
Angers ; Laval ; Saumur.

Un accident est arrivé aux environs de la ligne du chemin de fer, à Thouars.

Un jeune homme conduisait un charriage de pierres et passait sur un chemin peu pratiqué. Ce chemin étant accidenté, le conducteur courut derrière sa charrette afin de serrer la mécanique, et nécessairement ne pouvait rien voir devant ses chevaux.

Un homme en état complet d'ivresse était couché en travers la route, et dormait profondément. La charrette lui passa sur les deux jambes et aurait dû les lui broyer. On m'a assuré que cet homme en a été quitte pour des meurtrissures. Il paraît aussi qu'il était tellement ivre que plusieurs heures après l'accident il dormait encore. — Décidément il y a un Dieu pour les ivrognes. (*Journal de Thouars.*)

Le comice agricole de l'arrondissement de Tours, pour les cantons de Bléré et Amboise réunis, aura lieu le 18 août 1872.

LA CORDE DE PENDU.

Quand donc fera-t-on litière de ce préjugé stupide qui consiste à attendre, pour

couper la corde d'un pendu, l'arrivée des autorités ?

Le 31 juillet dernier, à 3 heures 1/2 du soir, le nommé Robin, un maréchal ferrant d'Étableaux, commune du Grand-Pressigny, âgé de 53 ans, est trouvé pendu à un cerisier de son jardin. Pour quels motifs ? on l'ignore. Vous croyez qu'on va immédiatement le dépendre et par ce moyen peut-être rappeler un homme à la vie ? Erreur. On préfère attendre l'arrivée d'un magistrat quelconque. C'est ce qu'ont fort judicieusement pensé les auteurs de cette triste découverte. Mais l'autorité tardant à survenir, la mort achevait son œuvre.

A 7 heures 1/2 seulement, le corps ou si l'on veut le cadavre a été descendu de l'arbre transformé en potence. Un médecin accompagné de M. le suppléant du juge de paix et de la gendarmerie n'a pu faire que les constatations d'usage.

On lit dans l'*Océan* :

Une dépêche que nous recevons de Quimper nous permet d'annoncer, d'après les renseignements les plus précis, la nomination de M. de Léséleuc de Kerouara, chanoine du diocèse de Quimper, à l'évêché d'Autun.

Lors de sa visite à La Flèche, M. le ministre de la guerre a beaucoup insisté pour que l'administration municipale prêtât son concours actif et efficace à l'installation d'un escadron de cavalerie dans cette ville.

Nous ignorons encore, dit l'*Echo du Loir*, le détail des projets de perfectionnement et d'accroissement que M. de Cisseu étudie pour le Prytanée ; nous savons seulement que le principe d'une extension considérable de la maison est posé, et qu'un nouvel âge va s'ouvrir pour cet établissement qui a déjà un passé si honorable.

Insuffisamment connu du reste du pays, confondu, par ceux qui jugent superficiellement, avec un lycée ordinaire, le Prytanée est une école réellement spéciale et unique en France, une véritable pépinière d'officiers, où se conservent les traditions de l'esprit militaire et à laquelle il n'a manqué, pour être la première maison d'éducation de France, qu'une direction plus éclairée de la part du ministère de la guerre ; c'est en le visitant, en apprenant par eux-mêmes à en connaître les ressources et les besoins, que les ministres auraient pu lui faire produire tous les heureux résultats que le pays est en droit d'en attendre. M. de Cisseu l'a compris ; après une première inspection, en 1868, il est revenu, avec l'autorité qui lui donne sa position, y faire une seconde visite, et il en est reparti, bien convaincu de la grande utilité de cet illustre établissement, et bien résolu à ne rien négliger pour en faire, nous répétons ses expressions, une maison modèle.

Dans le discours du ministre aux fonctionnaires du Prytanée militaire, on a remarqué cette phrase : « On veut, a-t-il dit, » que l'armée régénère le pays ; il faut d'abord que l'armée se régénère elle-même, » et c'est là que tendent tous nos efforts. »

Interrogé sur la question des établissements militaires au Mans, M. de Cisseu répondit que le gouvernement avait renvoyé toute délibération sur ce sujet après la session des conseils généraux ; « et alors, dit-il, les garnisons et écoles d'artillerie seraient accordées au plus offrant et dernier enchérisseur. »

L'*Union bretonne* publie une dépêche adressée par le ministre de l'intérieur au préfet de la Loire-Inférieure, et qui annonce la signature d'un décret déclarant d'utilité publique le chemin de fer de Nantes à Paimbœuf, Pornic et Machecoul.

Dernières Nouvelles.

Le *Times* assure que l'entrevue des trois empereurs à Berlin, raffermira la liberté et fera peut-être pénétrer les principes libéraux au cœur de la Russie.

D'après la même feuille le monde verra dans la visite du czar un indice que l'Europe ne sera pas troublée par la guerre.

Le *Daily-News* dit que la paix de l'Europe a plus à gagner qu'à perdre aux relations amicales des trois souverains.

Napoléon III est parti hier pour Bougnor, où il restera plusieurs semaines.

6 août.

Par l'ordre de l'empereur d'Autriche, la cour prendra le deuil, à partir du 6 août, pendant 46 jours, à l'occasion de la mort du duc de Guise.

Hier, à Cherbourg, un canot monté par quatre personnes a chaviré dans la rade. Les quatre personnes ont péri. L'une d'elles est M. Delaunay, directeur de l'Observatoire de Paris. Son corps a été retrouvé à l'île Pélée, à cinq kilomètres de Cherbourg.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

AVIS AUX CAPITALISTES.

Un lot d'actions de la *Compagnie d'assurances contre l'incendie « Le Soleil »*, est disponible par suite de décès. — Revenu probable : **10 p. 100.**

S'adresser au *Moniteur des Tirages financiers*, 404, rue de Richelieu, à Paris.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Santé à tous par la douce *Revalescière Du Barry*, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, éréose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 69,718.

Ticheville (Orne), 30 mars.

Ayant pris de la *Revalescière* pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydropiques; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGREVIN, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs.

— La *Revalescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. *TEXIER*, place de la Bilange, *COMMON*, rue St-Jean, *GONDRAND*, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — *Du Barry et Co.*, 26, place Vendôme, Paris.

Bulletin commercial et agricole.

ANGLETERRE.

Bristol, le 1^{er} août 1872.

Le temps de la semaine dernière a été si favorable aux récoltes que, dans plusieurs parties de notre contrée, on a commencé à couper les froments; dans la quinzaine, nous serons en pleine moisson.

Nous pouvons maintenant mieux apprécier le rendement probable de nos récoltes. D'après tous nos rapports, nous n'hésitons pas à dire que, bien que la récolte soit cette année un peu au-dessous de la moyenne, la qualité et la quantité, pourvu que nous ayons du beau temps pendant la moisson, seront cependant très bonnes.

Les prix élevés demandés sur notre marché, en conséquence de la faiblesse de notre stock, ont fait tirer un grand nombre de chargements de l'étran-

ger; ils arrivent maintenant, et ceci a eu l'effet de faire baisser un peu nos cours; mais nous ne nous attendons pas à ce que le changement dans les prix soit très-sensible d'ici un mois, quand les froments nouveaux seront prêts pour la consommation.

Nous serons contents de recevoir des échantillons et des offres de nos amis.

A notre marché de ce jour, la tendance des cours a été favorable aux acheteurs.

Voici nos prix réduits en monnaie française :

	Par 100 kilos.
Blés d'Amérique d'hiver,	32 15 à 33 80
— — de printemps,	31 60 à 33 »
Orges d'Angleterre pour maltage,	21 30 à 28 45
— de France —	17 35 à 19 95
— — pour mouture,	16 85 à 17 55
— d'Orient, —	15 10 à 15 45
Maïs d'Amérique, mélangés,	15 45 à 15 75
— d'Orient, —	17 75 à 18 35
Avoinnes d'Irlande, blanches,	19 40 à 19 80
— de l'étranger,	15 05 à 17 65
Farines d'Amérique,	—
— d'Angleterre, 2 ^e qualité,	38 80 à 41 75

WHITE et GARDINER,
Négociants Commissionnaires et Importateurs.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 AOUT 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 1/2 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	55 50	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	910	2	50	C. gén. Transatlantique, j. juill.	385	16	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	81 50	»	1	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	635	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	411 25	»	10
5 % Emprunt	86 40	»	»	Crédit Mobilier	445	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	506 25	»	»
Emprunt 1872	88 05	»	»	Crédit foncier d'Autriche	910	»	»	Société autrichienne, j. janv. . .	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	212	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	437 50	2	50	OBLIGATIONS.			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	392 50	2	50	Est, jouissance nov.	530	»	»	Orléans	289	»	»
— 1865, 4 %	452 50	»	»	Paris-Lyon-Méditerran., j. nov.	870	»	5	Paris-Lyon-Méditerranée.	285	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	280	»	»	Midi, jouissance juillet.	600	»	2	Est	281	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	252 50	»	1	Nord, jouissance juillet	985	»	»	Nord	295 25	»	»
— libéré	261	6	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . .	520	»	13	Ouest	281	»	»
Banque de France, j. juillet. . . .	3995	10	»	Orléans, jouissance octobre. . . .	860	»	»	Midi	284 50	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . . .	655	2	50	Yendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	Deux-Charentes	280 75	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	515	»	5	Compagnie parisienne du Gaz. . . .	720	»	5	Vendée	260	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr. . .	440	»	»	Société Immobilière, j. janv. . . .	»	»	»				

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)	omnibus.
9 — 02 — — — — —	omnibus.
1 — 33 — — — — —	soir, —
4 — 13 — — — — —	express.
7 — 27 — — — — —	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — — — —	omnibus.
9 — 50 — — — — —	express.
12 — 38 — — — — —	omnibus.
4 — 44 — — — — —	soir, —
10 — 30 — — — — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e GUERET, notaire à Brain-sur-Alloues.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

En l'étude de M^e GUERET.

Le dimanche 11 août 1872, à deux heures après midi,

UNE CLOSERIE

Située au Pont-Boisnier, commune de Brain,

Composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terre, dans le tenant, contenant 1 hectare 33 ares 50 centiares.

UN PRÉ, également dans le tenant, contenant 12 ares 50 centiares; le tout joignant le ruisseau du Pont-Boisnier. (404)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Aux enchères,

Sur licitation,

Entre majeurs, avec admission des étrangers,

Le dimanche 11 août 1872, à midi,

En l'étude de M^e LAUMONIER,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, composée de :

Deux pièces au rez-de-chaussée, grande chambre à cheminée au premier étage, deux chambres en mansarde et grenier au-dessus; petite cour;

Puits, lieux d'aisances et passage commun.

S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (392)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON

A l'angle de la Grand'Rue et de la rue du Préche.

S'adresser audit notaire, à M. HANQUETIN, rue Saint-Nicolas, et à M. ALLORY-HANQUETIN, rue du Poits-Neuf. (404)

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.

S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite Bilange. (225)

BAINS DE MER DE PORNICHET.

A LOUER

MAISON GARNIE

Sur la plage.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION,

UN BUREAU NEUF avec tiroir, pour travailler debout.

S'adresser à M. HUBLLOT, menuisier, rue de la Tonnelie.

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

LE CHOCOLAT-MENIER SE VEND PARTOUT ON ÉVITERA LES CONTREFAÇONS EN EXIGEANT le véritable nom.

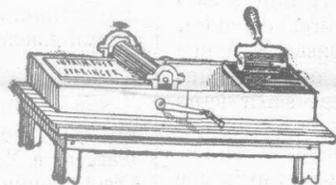
En vente au bureau du journal :

DES PRINCIPALES TAILLES ET PROCÉDÉS DE FORMATION ET DE CONDUITE DE LA VIGNE A VIN

Par A. GIFFARD,

Membre de la Société Industrielle et Agricole d'Angers.

Prix : 2 fr. 50. — Avec vignettes teintées : 3 fr.



S'adresser, pour renseignements, à l'inventeur, 2, passage du Grand-Cerf, PARIS. ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS.

L'IMPRIMEUSE

BREVETÉE S. G. D. G., dont M. BERRINGER est le seul inventeur, et pour laquelle il vient d'obtenir un nouveau brevet de perfectionnement, permet d'imprimer soi-même de 1 à 1,000 exemplaires son écriture : PLANS, DESSEINS, MUSIQUE, etc., sans changer sa manière d'écrire ou de dessiner.

PARIS-JOURNAL

2, RUE FAVART, 2

ne coûte, pour Paris et les Départements, que

40 FR.

tandis que les journaux semblables coûtent

64 FR.

Il offre à ceux de ses lecteurs qui voudraient dépenser cette même somme de 64 francs :

1^{re} PRIME, pour 13 francs franco :

L'UNIVERS ILLUSTRÉ. — Cette publication, l'une des plus recherchées parmi celles du même genre, donne chaque semaine une livraison contenant seize pages d'impression et huit ou dix magnifiques gravures. Les écrivains et les artistes les plus estimés sont les collaborateurs de ce journal.

2^e PRIME, pour 7 francs franco :

LE MUSÉE DES FAMILLES, la plus renommée des publications pittoresques; savoir : l'année courante pour 5 francs; un volume pour 2 francs, au choix du souscripteur, à prendre dans la collection. Tout volume supplémentaire, 3 francs.

3^e PRIME, pour 5 francs franco :

LES MODES VRAIES, véritable moniteur de la toilette, destiné aux femmes de goût et d'élégance honnête, et donnant les patrons et les dessins nécessaires aux travaux de famille. Contre l'envoi d'un franc en timbres-poste on recevra Paris-Journal pendant huit jours.

Musique --- CHOUDENS --- Musique

Rue Saint-Honoré, 265, à Paris.

SAUMUR

A la librairie GRASSET, rue St-Jean, 1.

Voulant mettre la musique à la portée du public, M. CHOUDENS, éditeur de musique pour nos meilleurs compositeurs, a établi un dépôt de leurs ouvrages à Saumur, chez M. GRASSET, libraire, rue Saint-Jean. On y trouve un assortiment de morceaux en tous genres, pour piano surtout, pour violon, flûte, cornet et autres instruments; romances et chansonnettes. Il suffit de demander un morceau spécial, avant le jeudi, pour le recevoir exactement, avec les articles de librairie, le samedi, à midi.

Il y a un piano de Pleyel pour essayer la musique, si on le désire.

Fortes remises : — Mêmes prix qu'à Paris.

N.-B. — Partitions et morceaux en location. — On fera venir d'Angers un accordeur de pianos, lorsque plusieurs personnes le demanderont. (197)

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.